

LA LOI SARKOZY-FILLON SUR LES RETRAITES NE DOIT PAS ÊTRE PROMULGUÉE !

Alors que le gouvernement ne cesse de répéter qu'il n'y a plus lieu de manifester parce que sa « réforme », votée, résout le problème des retraites, il en prépare déjà une autre : obligé de reconnaître que les retraites ne seront pas durablement financées, il annonce à l'horizon 2013 un réexamen de la loi adoptée il y a moins d'une semaine par le Parlement. Il avance le principe d'une réforme « systémique » du système de retraite, c'est-à-dire un pas de plus vers la liquidation de la retraite par répartition grâce à la mise en place d'une réforme par points ou par comptes notionnels. Dans ce système, la pension versée dépend d'un capital virtuel accumulé, modulé par l'âge effectif de départ en retraite et par l'espérance de vie au moment du départ en retraite : le principe de solidarité à la base du système de répartition est vidé de son sens par un système individualisé.

Quel aveu alors que nous sommes encore et toujours des millions à refuser cette réforme injuste et inefficace ! Le Conseil d'orientation des retraites (COR), dans son rapport de janvier 2010, indiquait d'ailleurs que, non seulement, ces systèmes de points étaient incapables de répondre aux problèmes démographiques, mais que leur mise en place provoquerait une baisse de 20 % du niveau des pensions.

Au-delà de la réforme des retraites et de ses conséquences directes sur l'emploi, **les salaires, les conditions de travail et l'avenir des jeunes et des étudiants sont aussi au premier plan des revendications**, notamment depuis l'aggravation des situations liée à la crise financière de 2008. **C'est pourquoi, les organisations soussignées appellent les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche et les étudiants :**

- à amplifier leur mobilisation contre la loi Sarkozy sur les retraites
- à défendre dans ce cadre global, leurs revendications spécifiques : prise en compte des années d'études, de post-doc, de travail à l'étranger et de précarité...
- soutenir les salariés en grève en abondant les caisses de solidarité qui circulent dans vos établissements

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE jeudi 4 novembre de 12h à 14h, amphi G du Centre de langues vivantes de l'UPMF (face galerie des Amphis entrée nord Est)

MANIFESTATION SAMEDI 6 NOVEMBRE
14 H 30 - GRENOBLE - cours Jean Jaurès

La loi Sarkozy sur les retraites ne doit pas être promulguée !

Déjà, derrière **Sarkozy Nicolas**, c'est la tête de **Sarkozy Guillaume** qui dépasse, car le frère du président vise le pactole du marché de la retraite complémentaire privée : pendant que l'un assèche les régimes par répartition l'autre pose les fondements du système par capitalisation. Au même moment, la commission européenne envisage la mise en place de fonds de pensions européens pour financer les retraites par capitalisation et le parlement européen « considère que le financement des pensions ne peut être entièrement laissé au secteur public, mais doit reposer sur des systèmes à trois piliers, comprenant des régimes de retraite publics, professionnels et privés ».

La loi Sarkozy sur les retraites, qui doit maintenant être examinée par le Conseil Constitutionnel, **ne pourra pas être promulguée avant mi-novembre : elle ne doit pas l'être parce qu'elle est injuste et inefficace !**

Injuste, le **projet de loi de finances 2011** qui se traduira par des milliers de **suppressions d'emploi dans la fonction publique** et par un **blocage des salaires des fonctionnaires** l'est aussi.